reunis à Alex le week-end. Refus de signer.

Procès verbal de la séance du Conseil municipal de Chassors du jeudi 5 novembre 2009

L'an deux mille neuf le jeudi cinq novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pauline Noé, Maire.

Présents : Pauline NOE, Marie-Christine DELAGE-FINCK, Alexandra NOMPEX, Jacqueline CORNETTE, François BOURGOIN, Patrick LAFARGE, Laurent PELLERIN, Jean-Luc PLAINFOSSE, Pierre MAROLLEAU, Jean-Claude SAUSSEAU, Eric VERGER, Virginie DELOUME
Absents excusés : Nathalie ROULET, Didier ANDRIEUX, Félicia AMISSE.
Virginie DELOUME est sortie avant la fin de la séance à 22 heures.
une seule désignation secrétaire.

Approbation du dernier compte rendu
Il est approuvé à l'unanimité, une élue explique que le compte rendu n'est pas vraiment comme elle le souhaite mais elle le signe malgré tout.

Rapport sur l'eau
Chaque élu a reçu des photocopies sur ce rapport pour pouvoir suivre l'exposé. Un élu explique les chiffres, les rendements, les efforts qui sont faits pour avoir une meilleure qualité de l'eau. Et aussi l'investissement de la station de dénitratation. Le conseil municipal prend acte de ce rapport à l'unanimité.

Transfert de charges Communauté de communes de Jarnac
Les élus ont le tableau du transfert de charges de 2009. Madame le Maire rappelle que la fourrière est une nouvelle compétence de la CDC, le conseil doit approuver les montants. Après délibération le Conseil l'accepte à l'unanimité.

Aménagement de la place de l'église
Une élue propose de poser un compteur d'eau vert par Véolia, le coût s'élève à 1 338,31 € TTC. Un poteau téléphonique gène, le faire déplacer par France Télécom, une demande de devis des travaux est en cours, à défaut d'acceptation, une facturation de 159 € TTC sera adressé à la mairie. La commission patrimoine et environnement a choisi l'entreprise Jardi'Net, après délibération du conseil, des élus préfèrent l'entreprise Savariau, la décision est reportée, l'étude est à poursuivre.

Plantation de haies par Calitom
Un élu a rencontré un responsable Calitom pour repérer les sites sur la commune. Il propose le tour du stade, autour de la lagune faire un rideau d'arbres, fermer la pointe où était l'escargot. Sur le chemin de bois marron qui est à plein vent faire une haie « brise-vent » de 2,50 m de haut sur 300 m de long sur un terrain privé, demander l'autorisation au propriétaire. Conditions de plantation : à 6 mètres des vignes, pas trop près des champs. Calitom dispose de 10 Km de plantation à affecter, il choisit les espèces.

Informations diverses

Illuminations de Noël la première proposition du SDEG s'élevait à 3 900 €, le stock est épuisé pour ce matériel, une deuxième proposition est faite avec des décorations neuves la participation de la commune est de 3 100 € à condition d'accepter la pose et la dépose des guirlandes d'un montant de 1 925,29 €. Un élu explique que dans une autre commune pour réduire les frais, les élus ont engagé un électricien et deux agents territoriaux pour poser les décorations de Noël.

Sculpture un devis de réparation a été demandé à une entreprise de Saint-Même-Les -Carrières.

Conseil d'école du 20 octobre 2009. L'école va faire un marché de Noël le jeudi 17 décembre, ils auront besoin de 12 tables des tréteaux et poser des guirlandes et un sapin par les agents communaux. Ils ont l'intention de jardiner, le coin jardin sera à délimiter par un marquage au sol. Les enseignants ont remarqué que sur le parking de l'école les parents d'élèves écrasent leurs mégots.

Commission des associations une réunion est prévue le vendredi 11 décembre 09 à 20 h 30.

Repas du 3ème âge choix du menu un élu propose plusieurs suggestions, les élus ont choisi le menu.

Cérémonie commémorative du 11 novembre faire des essais avec le micro, préparation du vin d'honneur par les élus.

Accord de principe DM travaux de voirie
Madame le Maire explique que le coût des travaux de voirie 2009 a été provisionné sur 2 opérations (41 et 83), et demande au Conseil un accord de principe pour faire un virement de l'opération n° 83 eaux pluviales (solde 25 000 €) vers l'opération n° 41 travaux de voirie. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

Relevé topographique RD 15
Madame le Maire propose plusieurs devis et demande au conseil de prendre la décision, prix hors taxe €.

TOPO 16	5 620, 00
ROUGELOT	5 450, 00
MOREAU J.C	5 200, 00

Après délibération le conseil choisit à l'unanimité le géomètre Monsieur MOREAU Jean-Claude et autorise Madame le Maire à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Travaux salle de la Pointe
Madame le Maire propose plusieurs devis et demande au conseil de prendre la décision.
Après délibération le conseil décide à l'unanimité de faire faire les travaux d'isolation par les entreprises suivantes :

		prix hors taxe
GRANDEAU-M pose placo et isolation laine de verre		4 848,00
Entreprise MALLET déplacement des conduits de gaz Et extracteur		1 357,50
SARL CARLES menuiserie		3 079,40
Total	**H.T**	**9 284,90 €**

Et autorise Madame le Maire à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Assemblée générale des associations
Le club informatique le 18 novembre à 20 h.
Le club de pétanque aura sa réunion le 19 novembre à 20 h 30 salle ancienne mairie,

Ramassage des sacs jaunes
Modification du calendrier de ramassage le lundi des semaines paires le 23 novembre, le 7 décembre et 21 décembre 2009.

Travail des agents communaux un élu les rencontre tous les vendredis pour faire le point, la liste des travaux est distribuée aux élus qui en prennent connaissance.

Remarques :
- Les bacs à fleurs route de Sigogne sont abîmés,
- Devant l'ancien bar « l'Imprévu » de l'eau pluviale stagne,
- Sur la place de la Croix un arbre est mort,
- Le réverbère Impasse Puybernard éclaire la rue et non la place, un élu explique que la place est privée, la commune a proposé aux propriétaires de l'aménager, 2 sur 3 ont refusé.

Echo
- Un message dans l'Echo de Chassors adressé aux agriculteurs et viticulteurs a fait un tollé général de la part des agriculteurs. Madame le Maire a envoyé un courrier d'excuses à chacun.
- Prévoir une date buttoir pour recevoir les informations par les associations.

La séance est levée à 23 heures15.